



Conditions spécifiques d'abonnement à l'option internet TV 500 Mo Version applicable au 01/02/2011

EDGE

Enhanced Data for GSM Environnement. Technique de modulation conçue pour augmenter la capacité de réseau et de données évaluée dans les réseaux GSM.

3G

Réseau de troisième génération d'Orange France.

3G+

Nom commercial du HSDPA – High Speed Downlink Packet Access. Evolution du réseau de troisième génération d'Orange France.

GPRS

General Packet Radio Service. Norme de transmission de données en mode paquet.

CSD

Circuit Switched Data : transmission de données sur le réseau GSM en mode circuit.

PDA

Personal Digital Assistant. Dénomination regroupant l'ensemble des appareils portables désignés sous le nom d'Assistant numérique personnel.

WAP secure

mode permettant à l'utilisateur de crypter les communications notamment passées en vue de sécuriser transactions d'un service accessible en mode wap.

Haute définition Mobile :

se caractérise par l'association d'un débit d'encodage vidéo à 250 Kbit/s, la norme vidéo MPEG4 (et ses futures évolutions) et l'écran QVGA. La TV haute définition mobile est disponible sur le réseau 3G+ et/ou 3G avec un mobile compatible.

Wi-Fi

technologie permettant de relier sans fil plusieurs [appareils informatiques](#) ou objets communicants à une liaison haut débit.

La souscription de l'option internet TV 500 Mo

Les présentes conditions spécifiques d'abonnement à l'option internet TV 500 Mo relèvent des conditions générales d'abonnement à l'offre mobile Orange. Elles les complètent quand elles ne les remplacent pas.

Article 1 - Définition de l'option internet TV 500 Mo

L'option internet TV 500 Mo consiste en un forfait mensuel de 500 Mo de data donnant droit au client à :

(i) un accès et des connexions WAP initiées en mode GPRS, EDGE ou 3G /3G+, en France métropolitaine dans la zone de couverture du réseau orange, à partir d'un téléphone mobile compatible et aux seules fins de :

- naviguer sur les services du Portail Orange mobile ;
- naviguer sur tout Internet et Gallery
- naviguer dans l'univers TV du Portail Orange World et de consulter et naviguer sur les 20 chaînes de télévision (hors Orange cinéma séries) accessibles sur le Portail Orange World et / ou l'application Orange TV player,
- consulter les vidéos accessibles et/ou à télécharger sur le Portail Orange World (hors Orange cinéma séries),

Les contenus suivants sont inaccessibles sauf détention de l'une des options correspondantes :

- consultation des matchs et événements sportifs en direct proposés dans l'univers sport du portail Orange World.

- consultation des chaînes TV autres que le bouquet de 20 chaînes TV généralistes et TNT.

Ces 20 chaînes sont accessibles uniquement en France Métropolitaine et ce quel que soit le mode d'accès. La liste des chaînes est disponible sur www.orange.fr et, susceptible d'évolution.



L'option internet TV 500 Mo donne également droit au client dans la limite des 500 Mo du forfait :

- à l'envoi et la réception de mails et de pièces jointes en mode GPRS, EDGE, 3G ou 3G+ à partir du client e-mail du mobile ou à partir des services de push mail (BlackBerry, OVI Messaging de Nokia, Orange push mail). Ces usages seront décomptés des 500 Mo inclus dans l'option. Le service mail est accessible depuis tout compte mail utilisant les protocoles IMAP4, POP3 ou SMTP (hors services payants et voila.fr), en France métropolitaine et dans les zones de couverture du réseau Orange France. Le service n'est pas disponible avec une messagerie Microsoft® Exchange™ ou les applications de messagerie utilisant le protocole de navigation http. Au service de navigation par GPS avec Orange Maps : guidage routier et piéton, calcul d'itinéraires, cartographie de 26 pays d'Europe (Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, San Marin, Slovaquie, Suède, Suisse, Vatican). Les connexions depuis l'étranger sont facturées au tarif de la zone tarifaire en vigueur, voir fiche tarifaire en vigueur. Les autres services Orange Maps (Info-traffic en temps réel, alertes des radars fixes et mobiles...) ne sont pas inclus et sont disponibles sur option. Service d'info trafic disponible sur option. Accès de la Messagerie Vocale Visuelle 24/24 en France métropolitaine avec mobile compatible
- accès au service Orange Messenger by Windows Live en illimité : Envoi illimité de messages métropolitains et de fichiers photo (format jpeg ou gif) depuis un terminal compatible en France métropolitaine. Liste des terminaux compatibles disponibles sur orange.fr

Usage bloqué au-delà des 500 Mo, déblocage possible avec souscription du pass Internet.

Usages Peer to Peer et Newsgroups interdits. Contenus et services payants non compris. Voix sur IP et usages modem accessibles avec options correspondantes.

Le client sera informé de toute évolution du contenu de l'option.

Il est bien précisé que l'option ne comprend pas les usages effectués depuis l'étranger, facturés au client selon la tarification applicable au forfait choisi.

Il appartient au client de se renseigner sur les tarifs des communications non comprises dans l'option en consultant la fiche tarifaire en vigueur et du prix des contenus auprès des fournisseurs de services concernés ou lors de l'accès aux dits contenus, ou encore, auprès du service clients.

Le client est informé et accepte sans réserve que pour des raisons tenant à la sécurité du réseau, toute connexion initiée sur le Portail Orange mobile ou depuis le portail Orange mobile sur Internet, que ce soit au titre de ou en dehors de l'option internet TV 500 Mo, est interrompue après une connexion continue, active ou non de 3 heures.

Au-delà des 500 Mo, les usages inclus dans l'option ne seront plus accessibles jusqu'à la date de facturation. Le compte sera recredité à la prochaine date de facturation de l'option 500 Mo. Les éventuels usages compris en illimité des offres et autres options détenus resteront accessibles.

En attendant la fin de la période de facturation en cours, le client pourra recharger son compte en souscrivant le pass internet 100 Mo ou le pass internet 200 Mo.

Les pass internet 100 Mo et internet 200 Mo sont réservés aux clients Orange mobile, abonnés à une offre mobile incluant un forfait internet 200 Mo ou un forfait internet 500 Mo, en France métropolitaine. Ce pass est utilisable dans les mêmes conditions que l'option internet TV 500 Mo et inclut les mêmes usages que l'option. Une fois souscrit, le pass sera activé instantanément, et sera décompté prioritairement, c'est-à-dire avant le crédit de 500 Mo inclus dans l'option. C'est la raison pour laquelle, il est recommandé au client de ne souscrire un pass qu'après avoir utilisé la totalité du crédit mensuel de 500 Mo inclus dans l'option.

Le pass est valable 30 jours à compter de la date de souscription.

Si le client a souscrit un pass au cours des 30 derniers jours, il devra attendre la fin de la période de validité de ce pass, pour pouvoir en souscrire un nouveau.

Au-delà des 100 Mo ou 200 Mo (selon pass souscrit) inclus dans le pass, les usages inclus seront bloqués jusqu'à la prochaine date de facturation de l'option, sauf pour les éventuels usages inclus en



illimité résultant d'une autre offre détenue par le client. Le compte sera recredité à la réinitialisation de l'option.

Les pass 100 Mo et 200 Mo ne sont pas cumulables. Ils sont incompatibles entre eux.

Article 2 Mobile compatible – Abonnements compatibles

2.1 Mobiles compatibles et recommandés option internet TV 500 Mo

L'option internet TV 500 Mo et les pass 100 Mo et 200 Mo sont accessibles sous réserve de disposer d'un téléphone mobile compatible permettant d'émettre et de recevoir des communications WAP et dans la mesure de ce qui suit :

Les consultations des chaînes de télévision, ou des vidéos effectuées sous couverture 3G/3G+ se feront en qualité haute définition mobile sous réserve de disposer d'un terminal compatible haute définition mobile (hors clients mobicarte et cartes prépayées). Les chaînes sont accessibles sur les terminaux iPhone sous réserve de téléchargement, aux tarifs en vigueur, des applications correspondantes.

L'envoi et la réception de mail inclus dans l'option internet TV 500 Mo sont accessibles sous réserve de disposer d'un téléphone mobile permettant d'émettre et de recevoir des mails via une messagerie utilisant les protocoles IMAP4, POP3 ou SMTP.

2.2 Offres compatibles

L'option est compatible avec :

- les forfaits M6 Mobile by Orange
- les forfaits Smart (sauf forfait Smart édition spéciale Quiksilver)
- les forfaits Zap
- les forfaits Compte Mobile Orange
- les forfaits Origami Zen
- les forfaits Ola
- les forfaits Classique
- les forfaits Orange intense

L'option est incompatible avec l'option Orange Cinéma Séries, l'option internet 200 Mo, l'option internet, l'option internet max, l'option pour iPhone, l'option TV, l'option mail, l'option mail BlackBerry, ainsi qu'avec toutes les options suivantes :

KDO data
Kdo de bienvenue MV Visuelle
KDO de bienvenue
500 Mo data GPRS
30E multi-usage KDO
Option OW Intense 10E
Option OW Intense 20E
OW Intense 34E offerte
Option OW Intense 34E
Option OW Intense 34E
promo pro PDV 300 min
WE Orange World illimite
forfait Orange world 3 E
10Mo/10H offerts valables 2 mois
Forfait Orange World 20 euros



Forfait Orange World 60 euros
Forfait Orange World 120 euros
Orange world 10E
Orange world 10E
Orange World 30E offert 2 mois
Orange world 30E
Orange world 30E
Orange World Intense 20E
Orange World Intense 20E
Orange World Intense 30E
Orange World Intense 30E
Orange World Intense 10E
Orange World Intense 10E
Orange world 20E
Orange world 20E
Option Orange World 10E
option Orange World 10E
Orange World 10E
Orange World 10E
option Orange World 6E
Orange World 6E
Orange World 6E
Option OW 6E offerte
Option OW 6E+KDO perso mobile
Orange World 3E
Option Orange World 3E
option Orange World 3E
Orange World 3E
option Orange World 3E
Orange World 3E
option Orange World 20E
Orange World 20E
Option Orange World 20E
Orange World 20E
Option Orange World 30E
Orange World 30E
option Orange World 30E
Orange World 30E
option découverte multimédia
option internet
option plus d'internet



10 Mo offerts pdt 6 mois
Promo data illimite
IEW 2h illimité temps pdt 4 mois
4h data off. 1 mois
2h data off. 1 mois
option 1h data offerte
Option Ten Mail Pro

2.3 Considérations techniques

Le bon déroulement des communications WAP en mode GPRS, EDGE, 3G suppose que le système d'exploitation et les logiciels du terminal du client soient compatibles avec les systèmes et le réseau d'Orange France. Il appartient au client de vérifier cette compatibilité auprès de son service clients préalablement à la souscription de l'option.

L'utilisation de l'application « Rich Média » permet au client de bénéficier d'une interface de navigation sur l'univers TV du portail Orange mobile visant notamment à optimiser et faciliter la consultation du guide et des chaînes de télévision qu'il comprend. Il appartient au client toutefois de vérifier la compatibilité de son terminal avec cette technologie pour pouvoir en bénéficier. (Cette application n'est pas fournie au titre de l'option internet TV 500 Mo, toutefois les connexions nécessaires à son téléchargement seront décomptées des 500 Mo inclus dans l'option).

Article 3 - Modalités de souscription à l'option internet TV 500 Mo

Il appartient au client de vérifier que son terminal lui permet de bénéficier de l'ensemble des avantages liés à la souscription de l'option.

La mise en service de l'option internet TV 500 Mo prend effet dans un délai maximum de 48 heures suivant la souscription de l'option. Le client recevra un SMS lui indiquant que la souscription à l'option aura été bien prise en compte.

Le pass peut être souscrit auprès du service client ou à partir de la page d'information d'épuisement de l'option sur le mobile. Il a une durée de validité de 30 jours à compter de la date de souscription et prend effet immédiatement après la souscription lorsqu'il est souscrit via la page d'épuisement de l'option.

Article 4 - Tarification - Facturation

4.1 Abonnement à l'option et au pass 500 Mo.

L'abonnement à l'option fait l'objet d'une redevance mensuelle d'abonnement. Le montant de l'option figure dans la fiche tarifaire des offres mobile Orange, en vigueur.

Le pass est facturé à l'acte, et ne fait donc pas l'objet d'une redevance mensuelle d'abonnement. Il est valable 30 jours. Le montant du pass figure dans la fiche tarifaire des offres mobile Orange, en vigueur.

4.2 Modification de tarifs et contrat d'abonnement.

Orange France se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Ces modifications seront applicables aux contrats en cours. Le client sera informé par Orange France de toute hausse des tarifs un mois avant son application effective. Il pourra alors mettre fin à l'option selon les modalités et délais prévus à l'article 7 des présentes conditions spécifiques. Cette résiliation ne saurait entraîner la résiliation de plein droit du contrat d'abonnement à l'offre mobile Orange.

4.3. Modifications des prestations

Orange France se réserve le droit de cesser la commercialisation et de supprimer l'option internet TV 500 Mo. Dans ce cas, il en informera les clients dans un délai maximum d'un mois précédant la date de suppression de l'option. Le client sera également et régulièrement informé de toute évolution du contenu de l'option.



4.4. Facturation et contrat d'abonnement.

Les redevances d'abonnement au titre de l'option internet TV 500 Mo et le montant des pass internet 100 Mo et 200 Mo visées au 4.1 sont facturées conformément aux stipulations des Conditions générales d'abonnement à l'offre mobile Orange.

4.5. Autres communications WAP et WEB

Les communications WAP ou WEB initiées hors France métropolitaine également exclues de l'option internet TV 500 Mo, sont subordonnées à l'activation du Mode international. Elles relèvent à ce titre des conditions générales d'abonnement à l'offre mobile Orange et non des présentes conditions spécifiques. Elles sont facturées aux tarifs figurant dans la fiche tarifaire des offres mobiles Orange en vigueur, qu'elles soient initiées en mode CSD, GPRS, EDGE, ou 3G/3G+.

Article 5 - Durée de l'option

L'option internet TV 500 Mo est souscrite pour une durée indéterminée assortie d'une période minimale de 1 mois.

Les redevances d'abonnement sont dues à compter de la mise en service de l'option.

Article 6 - Obligations et responsabilités de Orange France

Orange France met en place les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'option internet TV 500 Mo. Elle prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité des communications WAP passées au titre de la présente option.

Orange informe le client que les services de Peer to peer et Newsgroup sont interdits.

Article 7 - Résiliation de l'abonnement à l'option internet TV 500 Mo

7.1 Le client peut résilier l'abonnement à l'option qu'il a souscrite par simple appel à son service clients mobile. La résiliation prend effet à la prochaine date de facturation du client.

Dans l'intervalle, le client reste redevable de l'abonnement à l'option et de toutes les communications passées dans le cadre de l'option.

7.2 A compter de la prise d'effet de la résiliation, le client ne bénéficie plus des avantages liés à l'option internet TV 500 Mo.

7.3 La résiliation de l'option entraînera la résiliation de l'éventuel pass internet 100 Mo ou 200 Mo que le client aurait pu souscrire.

7.4 La résiliation de l'option n'entraîne pas la résiliation de plein droit du contrat d'abonnement à l'offre mobile Orange.